

Ministère
de
l'Intérieur.

6^{me} Division.

N^o 2761.
7338.

Leopold,

Roi des Belges,

A tous présens et à venir, Salut.

Inséré
Vu l'état synalytique
des demandes formées par plusieurs
conseils communaux du Limbourg
l'effet d'être autorisés à apporter
certaines modifications à la voirie vicinale
de leurs localités respectives, lequel état
dressé le 7 Avril 1854, par la Députation
permanente du conseil provincial du
Limbourg, indique l'avis de ce collège au
sujet des dites demandes, ainsi que les
propositions de Votre Ministre de
l'Intérieur, quant aux décisions
à intervenir,

Tu les délibérations des Conseils communaux
susmentionnés, relatives aux demandes résumées

Dans

dans le dit état;
Vu les plans des changements et aliénations proposés
dans ces délibérations;
Vu les certificats constatant que ces plans ont été
soumis à une enquête régulière;
Vu les arts. 28 et 29 de la loi du 10 Avril 1841,
ainsi que l'art. 76 de la loi du 30 Mars 1836;
Sur la proposition de Notre Ministre de l'In-
térieur;
Nous avons arrêté et arrêtons:
Art. 1^{er} L'état des plans susmen-
tionnés sont approuvés, tels qu'ils se
trouvent ci-annexés.

Art. 2. Notre Ministre de
l'Intérieur est chargé de l'exécution du
présent arrêté.

Donné à Bruxelles, le 5 Mai 1854
/signé:/ Léopold.

Par le Roi:

Le Ministre de l'Intérieur, /signé:/ P. Descker.

Pour expédition conforme:

Le Secrétaire Général du Ministère de l'Intérieur,
Cossmann



PP
Province de Limbourg.

1^{er} trimestre 1857.

Etat présentant l'analyse des
propositions formées par les Conseils com-
munaux, en conformité de l'article 28
de la loi du 10 avril 1841, et de l'instruction
à laquelle ces propositions ont donné lieu.



Noms des Communes.	Nature des Demandes.	Date des Demandes	Date du procès-verbal de l'information de Commune & incommune.	Analyse des réclamations et observations mentionnées au procès-verbal d'enquête.	Analyse des observations du conseil communal au sujet de ces réclamations.	Avis.			Décision.
						Par le commissaire voyer.	Par le commissaire l'arrondissement.	Par la Députation permanente.	
# Dierpenbeek.	Retraitement de chemin vicinal et vente d'arbres au prix d'expertise.	11 décembre 1856.	3 décembre 1856.	"	"	favorable à la demande.	favorable à la demande.	Quitte à l'avis de la Députation permanente.	Conforme à l'avis de la Députation permanente.
# Haalen.	"	23 juin 1855.	19 juin 1856.	"	"	"	"	"	"
# Hapselt.	"	11 janvier 1857.	21 novembre 1856.	"	"	"	"	"	"
# Runkelen.	"	11 janvier 1857.	4 décembre 1856.	Les riverains de cinq parcelles de chemin de d'expertise au prix d'expertise en 1856.	"	"	favorable à la demande à la condition de séparer l'expertise faite en 1856.	"	"
# Stevoort.	"	8 décembre 1855.	11 décembre 1855.	"	"	"	favorable à la demande.	"	"
# Stevoort.	Retraitement d'un chemin vicinal et échange contre une parcelle de terre incorporée au chemin.	3 Août 1855.	11 Août 1855.	"	"	"	"	"	"
# St. Erond.	Suppression et ouverture d'un chemin.	23 janvier 1857.	11 Août 1856.	"	"	"	"	"	"

Noms des Communes.	Nature des Demandes.	Date des Demandes	Date du procès-verbal de l'information de Communes & incommunes.	Analyse des réclamations et observations mentionnées au procès-verbal d'enquête	Analyse des observations du conseil communal au sujet de ces réclamations.	Avis.			Décision.
						Des communes voies.	du conseil d'arrondissement.	de la Députation permanente	
F. Bilsen et Kartensteden.	Retraitement des chemins nos 1166 & 11 et vente des carrés au prix d'expertise	20 mars 1857	2 mars 1857	,	,	favorable à la demande dans le cas qui concerne la parcelle n° 1166 du chemin n° 11 qui ne fait pas partie de la voie.	favorable à la demande.	Qu'il y ait la parcelle n° 1166 demande sur la parcelle indiquée par N. B. les formules vagues. Demandes vagues.	Conforme à l'avis de la Députation permanente
F. Hoelbeck.	Suppression du chemin n° 2 et cession des carrés au prix d'expertise	,	30 janvier 1857	,	,	favorable à la demande.	favorable à la demande.	Qu'il y ait la parcelle n° 2 demande.	,
F. Rooy.	Suppression du sentier n° 91.	19 janvier 1857	19 2 ^e 1856	,	,	,	,	,	,
F. Lowaige.	Retraitement des chemins nos 17 & 7 et suppression d'une partie du chemin n° 17 et vente des carrés au prix d'expertise.	10 février 1857	4 février 1857	Deux réclamations ont été présentées contre la suppression du sentier n° 91.	Le conseil communal a renoncé au projet de suppression du sentier n° 91.	,	,	,	,
F. Halkwiler.	Suppression d'une partie du chemin n° 1. Retraitement de celui n° 2 et cession aux riverains des parcelles devenues libres.	12 février 1857.	18 2 ^e 1856.	Un fermier réclame un droit de passage le long du chemin n° 2.	Le conseil communal se borne à faire mention de la réclamation. —	, en sentier borné à faire mention de la réclamation indiquée au plan n° 2 et suivant le tracé indiqué par les formules vagues.	,	, en résor- vant le sentier dont il s'agit.	,

Approuvé pour être annexé à
l'arrêté royal du 5 mai 52
Le Secrétaire de l'Intérieur,
Signé O. Decker
Pour Copie Conforme,
Le Secrétaire général
du Ministère de l'Intérieur

Lothman

Approuvé pour être annexé à
l'arrêté royal du 5 mai 52
Le Secrétaire de l'Intérieur,
Signé O. Decker
Pour Copie Conforme,
Le Secrétaire général
du Ministère de l'Intérieur

Hasselt, le 7 avril 1857.

Par la Députation,
Le Gouverneur provincial,
Goran Jacobs

La Députation permanente,
L. De Schuerbe

Extrait de l'atlas des Chemins Vicinaux de la Commune

de Trunchelen

Dans mil huit cent cinquante six, au mois d'Octobre, je
 soussigné Guillaume Deyers, Architecte juré, d'abord patenté et
 Commissaire royal, domicilié à St. Vrold reconnais avoir
 mesuré les quarante sept parcelles de terrain communal
 figurées au présent extrait de l'atlas des chemins vicinaux
 de la commune de Trunchelen provenant tant des rétroces-
 sions des chemins Nos 1, 2 et 3 que de parties de gazon
 communal contenant ensemble Deux hectares Soixante
 six ares quatrevingt dix huit centiares
 la contenance de chaque parcelle se trouve consignée, en
 regard de son numéro respectif dans le tableau ci dessous.

G. Deyers
 arch. juré

Village de Trunchelen

N ^o	Noms et prénoms des riverains	Contenance	N ^o	Noms et prénoms des riverains	Contenance
1		04 52		Report	1 19 70
2		00 28	26		14 90
3		00 28	27		02 50
4		00 28	28		01 55
5		00 55	29		03 37
6		03 50	30		06 37
7		03 06	31		05 79
8		16 97	32		02 98
9		01 56	33		05 13
10		01 28	34		21 35
11		01 76	35		40
12		00 66	36		92
13		00 10	37		02 90
14		08 48	38		01 08
15		06 10	39		02 09
16		03 12	40		10 96
17		06 74	41		22 20
18		01 77	42		21 60
19		00 52	43		04 "
20		02 12	44		06 12
21		10 89	45		03 96
22		08 72	46		05 61
23		06 81	47		01 30
24		16 76			
25		12 47			
		1 19 70		Total	2 66 98

Schaal: 1/2500

0 15 30 60 90 120 Meters

J. J. J. J.
 J. J. J. J.
 J. J. J. J.

Var.

Bejermans Martin	Tuksoys antoine	Pannoechelen François
N ^o : 40	N ^o : 41	N ^o : 42
chemin N ^o : 3	de Leend	de Bindervoeld



Extrait de l'atlas des chemins vicinaux de la
commune de Runckelen, plan de détail n° 2
Rétrécissement des chemins n° 1 et 2

Extrait de l'atlas.

Plan de la partie à vendre dressé
sur l'échelle de 0:001 par mètre



Approuvé pour être annexé à
l'arrêté royal du 3 mai 57
Le Ministre de l'Intérieur

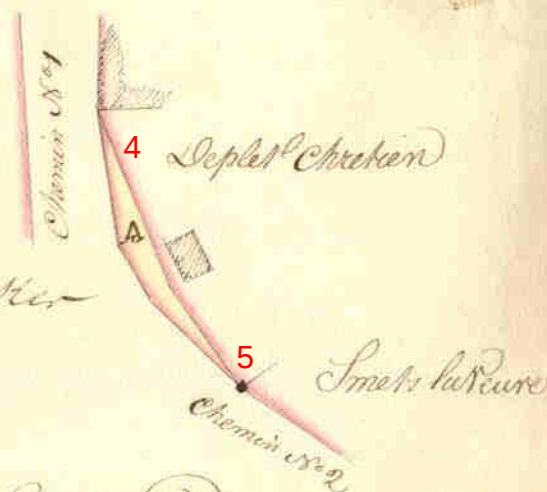
Signé: P. De Deckere

Pour copie conforme.

Le Secrétaire général

Le Ministre de l'Intérieur

W. de Wael



Deplet Chreken

Imet la Reure

En 1856 le 22 octobre, Je soussigné Guillaume Duyvers arpenteur
juré et Commissaire voyer domicilié à St-Grond, reconnais avoir dressé
le présent plan et avoir mesuré la partie A du présent plan pro-
posant du rétrécissement des chemins n° 1 et 2 et l'avoir trouvé contenir
quatrevingt centiares.

l'arpenteur.

G. Duyvers

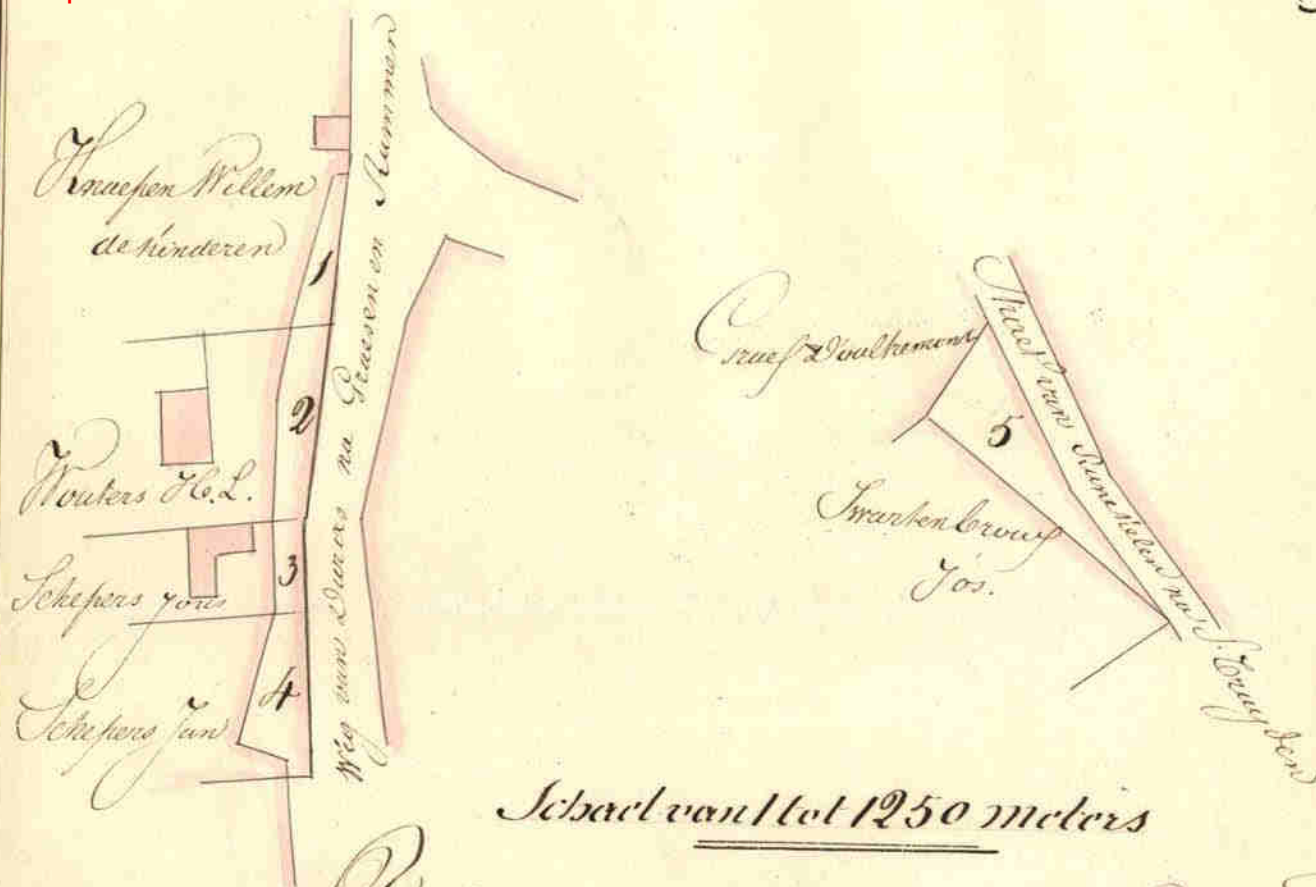
Kuper naus
Baingmestref
h: swar tenbroek

Schaal: 1/1000

0 5 10 20 30 40
Meters

Plan Figuratief van Vysspercedelen gemeente Straet welke de gemeente Runschelen voornemen is te Verkoopen

Locaties moeilijk te
bepalen.



Schaal van 1 tot 1250 meters

Voor copy gelykvoornig aendeen plan gedeponneerd
in de gemeente archiven van Runschelen

Approuvé pour être annexé à
Décret royal du 8 mai 57

Le Ministre de l'Intérieur

Signé P. De Groot

Pour Copie Conforme,

Le Secrétaire général

du Ministère de l'Intérieur

Le Maire J. van der Meer

Bourgmestre

h: swartenbroeke

P. J. Dreyers
Gemeenteraad

N ^o	inhoud
1	01 25
2	02 35
3	00 80
4	02 43
5	04 48
"	11 31

Schaal: 1/1250

0 10 20 40 60 80
Meters